

MAIRIE DE MANOU

2, rue Louise Koppe

28240 – MANOU

Téléphone : 02 37 81 85 13 - courriel : mairie.manou@wanadoo.fr

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU MERCREDI 25 JANVIER 2024**

L'an deux mil vingt quatre, le 25 janvier à dix-neuf heures, le conseil municipal, dûment convoqué le 18 janvier 2024 par Madame Stéphanie COUTEL, Maire de la commune, s'est réuni en la salle du conseil. Mme BLANCHET a été désignée comme secrétaire de séance.

Etaient présents : Amélie BLANCHET, Stéphanie COUTEL, Mathieu SAULNIER, Stéphane CLOT, Jean-Louis PILFERT, Philippe ROULLEAU, Lucie TREMIER, Gérard LEGOUT formant la majorité des membres en exercice.

Absent(e)s excusé(e)s : Samuel PILATE (pouvoir à Stéphane CLOT)

Absent(es) : Christophe DESACHY, Elisa MELLECC, Michèle PEIGNER, Marija MILUTINOVIC.

Adoption du compte rendu du conseil municipal du 13 décembre 2023

Aucune remarque n'étant formulée, le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

24-01-01 MARCHE ASSAINISSEMENT – AVENANT –

Mme le Maire expose :

L'entreprise Charles Travaux ayant facturé légèrement au-dessus de sa quote-part du marché, il a été convenu entre elle et l'entreprise SADE de basculer une somme de 1000 € HT de la quote-part de la SADE vers celle de Charles Travaux. Ceci ne changera en rien le montant total du marché.

Il est nécessaire, pour valider cette modification, d'établir un avenant entre les 2 entreprises et la mairie.

Après débat, le conseil, à l'unanimité, accepte la modification exposée ci-dessus et autorise Mme le Maire à signer l'avenant correspondant.

24-01-02 ADRESSAGE – DEMANDE DE SUBVENTION –

Mme le Maire expose :

A compter du 1^{er} juin 2024, notre commune devra disposer d'une base de données relatives à la dénomination des voies, des lieudits, et la numérotation des maisons et autres bâtiments.

Cette base de données devra être mise à disposition sur un site dédié, géré par l'IGN.

Afin de respecter les modalités techniques de création, de publication et de modification de cette base, il a été préféré de faire appel à un prestataire maîtrisant le sujet.

La Poste nous a fourni un devis de 2759.62 € HT.

Le plan de financement proposé est le suivant :

Prestation	2759.62 € HT
DETR 30%	827,88 €
Autofinancement	1931,74 € HT

Après débat, le conseil, à l'unanimité, approuve le projet ci-dessus et le plan de financement proposé, et autorise Mme le Maire à procéder à toute demande de subvention au meilleur taux.

QUESTIONS DIVERSES :

Stéphane CLOT évoque les problèmes de remontées d'humidité par capillarité dans les toilettes de l'école. Mme le Maire souhaite que ce problème soit traité le plus rapidement possible.

Gérard LEGOUT fait part de son souhait de recevoir à l'avenir les convocations au conseil sous format papier. Il est pris acte de sa demande.

La question sera posée à tous les conseillers afin de savoir si d'autres souhaitent la même démarche.

Gérard LEGOUT évoque également la plus faible présence de la population à la cérémonie des vœux du maire de 2024.

Les modes de promotion ont été les mêmes en 2024 qu'en 2023. L'an dernier, la fréquentation avait été plus importante. Cette année, quelques administrés ont fait part de la méconnaissance de la date de cette cérémonie. Mme le Maire renouvelle ses excuses et s'engage à procéder, l'an prochain, à une promotion de cette cérémonie plus performante que cette année.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 19H40.

Le Maire, Stéphanie COUDEL

Jean-Louis PILFERT

Mathieu SAULNIER

Amélie BLANCHET

Philippe ROULLEAU

Gérard LEGOUT

Michèle PEIGNIER
(absente)

Samuel PILATE
(absent, pouvoir S. CLOT)

Lucie TREMIER

Stéphane CLOT

Marija MILUTINOVIC
(absente)

Elisa MELLECC
(absente)

Christophe DESACHY
(absent)